

## Le CROUS accompagne les étudiants dans leur recherche de logement.

La rentrée des étudiants a sonné depuis plusieurs jours, et les résidences universitaires se sont remplies petit à petit. A ce jour, il ne reste plus de chambres disponibles dans les résidences universitaires. Tous les étudiants qui ont fait une demande de logement en temps et en heure (15 Janvier- 30 avril) et qui ont bien suivi les démarches d'admission ont pu obtenir les clés de leur chambre.

Pour tous ceux qui sont toujours en recherche de logement, le CROUS propose de nombreuses offres de logements émanant de particuliers et d'organismes divers qui souhaitent louer à des étudiants des chambres, des studios ou des appartements.

Les offres sont exclusivement à consulter sur le site Internet :

[www.crous-orleans-tours.fr](http://www.crous-orleans-tours.fr)

Pour obtenir l'intégralité des informations (coordonnées du propriétaire, adresse du logement...) **les étudiants** doivent :

- S'inscrire en créant leur compte personnel. Ils choisiront un code d'accès personnel qui sera valable pour le logement en ville et les jobs.
- Transmettre au CROUS les pièces justificatives de leur statut d'étudiant (carte étudiant, certificat de scolarité,...).

Ils peuvent soit les télécharger directement sur le formulaire d'inscription du site, soit les envoyer par courrier, soit les remettre directement au service logement du CROUS.

Pour déposer leurs offres les propriétaires doivent s'inscrire sur le site.  
Service payant : 12 € par logement et par année universitaire.

**Renseignements : Service du logement dans le parc privé**

**Tel : 02 38 41 72 63 Fax : 02 38 63 41 80**

**logements-crous@ac-orleans-tours.fr**

**Contact presse**  
**CROUS d'Orléans-Tours**

Marion Gasté  
Chargée de communication  
Tel : 02 38 49 43 44  
Fax : 02 38 63 41 80  
[com-crous@ac-orleans-tours.fr](mailto:com-crous@ac-orleans-tours.fr)